

éduquer à l'environnement...

Depuis les années 60-70, différentes structures, de la petite association locale à l'UNESCO, ont contribué à faire de l'éducation à l'environnement un enjeu majeur. Les sommets internationaux de Rio et Johannesburg, le Forum international Planet'ERE ont grandement contribué à reconnaître l'importance de cette démarche, alors qu'au niveau local, national et international, des réflexions, des rencontres, des textes continuent à développer compétences et connaissances.

Ainsi, les problématiques abordées, la diversité et la nouveauté des approches pédagogiques mobilisées témoignent d'un élargissement considérable des champs d'actions et des thématiques depuis le début des années 1980. Celles-ci s'ouvrent à des enjeux essentiels qui ont trait à notre rapport au monde, et qui donnent sa spécificité à l'éducation à l'environnement. L'éducation à l'environnement, en ce sens, porte en elle...

**...un véritable projet éducatif de transformation
de notre rapport au monde,
s'inscrivant dans des valeurs de respect,
de solidarité et de responsabilité**

Dans son approche pluri et trans-disciplinaire, l'éducation à l'environnement mobilise à la fois des savoirs, des savoirs-faire, mais aussi et surtout des savoirs-être et des savoirs devenir. Elle est étroitement liée à l'éducation à la citoyenneté et s'inscrit pleinement dans le développement des territoires dans une perspective de développement durable. Elle s'adresse à tous et à tous les âges de la vie ...

L'actualité environnementale, la demande sociale, et l'engagement pour un développement durable désignent l'éducation à l'environnement, comme à la fois un objectif et un moyen qui accompagnent l'établissement des politiques, et consacrent la reconnaissance de son utilité sociale...

**... pour éduquer chacun à la relation
avec son milieu de vie**



CHARTRE

Graine

The logo for 'Graine' features a stylized plant with three leaves above the word 'Graine' in a sans-serif font.

LES VALEURS

Respect, Solidarité et Responsabilité : ces valeurs sont au cœur de nos activités d'éducation à l'environnement. Elles donnent pleinement leur sens à nos pratiques pédagogiques ainsi qu'à notre désir de partenariat et de savoirs-être en réseau.

RESPECT de soi-même, des autres, de l'environnement...

Parce que notre relation au monde s'inscrit dans l'intimité de nos histoires individuelles.

Parce qu'il est essentiel d'éduquer à la différence, à la diversité et que dans ce passage de l'individu au collectif, les valeurs de la laïcité sont essentielles.

Parce qu'il est essentiel d'inscrire nos projets dans la perspective du respect de la vie sous toutes ses formes et que se respecter soi-même, et les autres, c'est aussi respecter plus globalement la communauté de vie et l'écosystème global dont nous faisons partie.

SOLIDARITE entre les personnes, entre les générations, entre le sud et le nord

Parce qu'il est essentiel de construire de nouvelles solidarités et de nouvelles fraternités entre les individus.

Parce qu'il est essentiel d'inscrire nos projets dans une cohérence et une perspective de développement durable.

Parce que nous ne pouvons accepter l'exploitation continue des ressources de la planète par une minorité au détriment de la majorité.

RESPONSABILITE de chacun et de tous, acteurs du monde

Parce que nous croyons en la capacité de chacun d'entre nous d'agir au quotidien en faveur de son environnement.

Parce que notre capacité d'agir découle de nos prises de conscience individuelles et collectives.

Parce que chacun est appelé à passer de l'égo-citoyenneté à l'écocitoyenneté.

LES FINALITÉS

Instituer un nouveau rapport au monde

Pour changer notre regard sur le monde, et notre place dans celui-ci, nous nous engageons dans un projet éducatif centré sur la relation au milieu de vie, qui vise à :

- conforter notre sentiment d'appartenance à l'écosystème Terre,
- reconstruire les liens que nous entretenons avec notre environnement,
- faire exister de nouvelles représentations du monde permettant de le penser différemment, de l'imaginer dans sa diversité, et de le comprendre dans toute sa complexité.

Eduquer à la citoyenneté

Pour redonner du sens à notre présence dans le monde nos projets éducatifs visent à promouvoir l'exercice d'une véritable citoyenneté participative qui réaffirme la nécessité du contrat social passé entre les individus et les générations et la responsabilité de chacun d'agir à son niveau pour un mieux vivre ensemble.

DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Connaître et comprendre...

La compréhension des problèmes environnementaux suppose l'acquisition de connaissances objectives, permettant d'appréhender la complexité des relations entre les êtres vivants, les hommes et leur environnement, et le fonctionnement des écosystèmes. L'acquisition de ces connaissances nécessite la mise en oeuvre d'approches systémiques et transdisciplinaires.

Imaginer, créer, exprimer...

L'acquisition de méthodes, d'outils de compréhension, et d'analyse sont au service du développement de l'esprit critique de l'individu. De même développer les capacités de chacun d'imaginer et de penser le monde

différemment, d'être créatif, autonome, d'entrer en contact avec le monde de façon multiple, et d'exprimer ses ressentis, sont des objectifs aussi importants que ceux se rapportant aux savoirs.

Prendre conscience, agir, vivre ensemble...

L'acquisition de nouveaux comportements ne peut s'inscrire que dans le respect de soi-même, des autres et de l'environnement. Il s'agit de favoriser en chacun les capacités de percevoir la portée de ses actes, de s'inscrire dans une communauté de vie et de s'engager dans un projet collectif.

Savoir devenir, s'évaluer, se projeter...

Savoir devenir soi pour savoir devenir nous ensemble : c'est se donner comme objectif de développer chez chacun sa capacité de s'évaluer, de se projeter, d'analyser le sens de son action pour inscrire son projet de vie dans un avenir collectif.

DES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

L'Education à l'Environnement s'appuie dans sa mise en œuvre sur un certain nombre de principes pédagogiques issus des expériences et pratiques des éducateurs à l'environnement.

S'ancrer dans un territoire

Les approches de terrain favorisent l'implication, le questionnement et le désir d'agir, mais aussi une vision large et plurielle reflétant la diversité des acteurs et la complexité des problématiques environnementales d'un territoire. S'ancrer dans un territoire c'est aussi permettre à l'éducation à l'environnement de s'inscrire dans des dimensions et des enjeux globaux et planétaires.

Apprendre dans l'action

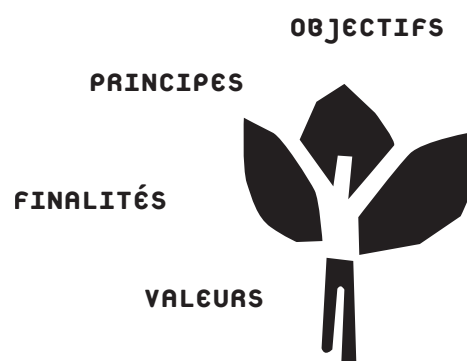
L'expérimentation favorise et donne du sens aux processus d'apprentissage. En ce sens, dans l'éducation à l'environnement, il n'y a pas de «publics» mais bien des participants-acteurs tous engagés dans une construction collective de projet et d'acquisition de savoirs, savoirs-faire, savoirs-être et savoirs-devenir.

Alterner méthodes et approches

La complexité des problématiques environnementales et nos différents modes de relation à l'environnement invitent à un travail transdisciplinaire. Ce travail prend tout son sens dans l'alternance d'approches théoriques et d'approches pratiques et dans la succession de phases individuelles et collectives, permettant d'associer, dans un même projet, différentes approches (sensorielle, scientifique, systémique, artistique, ludique, etc.).

Favoriser et respecter la pluralité des points de vue

Reconnaître que tout acte éducatif n'est pas neutre c'est aussi refuser dans les activités d'éducation à l'environnement tout prosélytisme, favoriser et respecter la pluralité des points de vue.





La Charte : une invitation...

Cette charte est un document de référence dans lequel les adhérents du GRAINE Rhône-Alpes se reconnaissent. Elle permet de préciser les finalités et les valeurs qui sous-tendent les projets éducatifs portés et animés par les membres du réseau.

C'est un outil de clarification qui doit permettre à chacun de se situer dans un paysage commun de valeurs et références éducatives. Elle est une invitation à tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs et finalités du réseau, à le rejoindre et à soutenir au niveau régional le projet collectif de développement et de promotion de l'éducation à l'environnement.

... et un engagement

Les adhérents du GRAINE Rhône-Alpes s'engagent à inscrire leurs activités éducatives dans les finalités, les valeurs, les objectifs et principes pédagogiques de cette charte. Cette implication fait l'objet pour les structures adhérentes d'un engagement formalisé par leurs instances politiques et décisionnelles.

Cette charte est à la fois un outil et un processus collectif que les acteurs du GRAINE Rhône-Alpes s'engagent à faire vivre notamment par l'évaluation permanente de leurs activités et de leur projet éducatif.

Le GRAINE Rhône-Alpes

Réseau régional pour l'éducation à l'environnement

En Rhône-Alpes depuis le début des années 90, de nombreux acteurs de terrain ont souhaité travailler en partenariat. Ce projet collectif de mise en réseau s'est constitué autour de rencontres régionales, de la mise en œuvre de programmes pédagogiques régionaux, et la volonté de faire progresser les pratiques et les compétences pédagogiques des acteurs. Le GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement), réseau régional d'éducation à l'environnement, est né en 1994 de cette dynamique collective. C'est un réseau ouvert, horizontal, qui regroupe toutes celles et ceux, individus (animateurs, enseignants, techniciens de collectivités, salariés ou bénévoles) et structures (associations, collectivités locales, entreprises de l'économie sociale) qui souhaitent s'engager dans le développement et la promotion de l'éducation à l'environnement dans la région, et qui portent en eux la volonté d'un réel travail où les échanges et le partage sont présents.

Démarche d'élaboration

La rédaction de ce document a nécessité de nombreuses étapes de réflexions individuelles et collectives au sein du GRAINE Rhône-Alpes.

Ce travail d'écriture collective a commencé lors des 4èmes Rencontres Rhône-Alpes de l'Éducation à l'Environnement, du 23 au 27 octobre 2002 à Verrières-en-Forez et s'est poursuivi tout le long de l'année 2003.

Le document que vous avez entre les mains a été adopté par l'ensemble des participants à l'assemblée générale du GRAINE le 13 mars 2004.

Entre chacune de ces étapes se sont intercalées de très nombreuses phases de rédaction, relectures partielles ou totales par des membres bénévoles du réseau, et lors des différents temps de la vie associative. L'approche, le suivi méthodologique et la rédaction finale ont été pilotés par une commission composée de Michel Besset, Sophie Covacho, Rosanna Felella, Pierre Giraud, Yvan Lornage, Florence Lucas, Claudio Maillet, Frédéric Marteil, Sandrine Vagneron, Marie Vercammen, et coordonnée par Frédéric Villaumé.



RÉSEAU RÉGIONAL POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
GRAINE RHÔNE-ALPES | 32, RUE STE-HÉLÈNE | 69002 LYON

T 04 72 77 19 97 **F** 04 72 77 19 98
E info@graine-rhone-alpes.org **W** www.graine-rhone-alpes.org